

OBJET

CONSEIL
MUNICIPAL -
Désignation du
représentant du
Conseil Municipal à
Aid'Aisne.

Rapporteur :
Mme le Maire

Date de
convocation :
22/09/2020

Date d'affichage :
05/10/2020

Nombre de Conseillers
en exercice : 45

Quorum :23

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers
votant : 45

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 SEPTEMBRE 2020 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

Sont présent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Françoise JACOB, M. Alexis GRANDIN, Mme Sylvie ROBERT, M. Michel MAGNIEZ, Mme Béatrice BERTEAUX, Mme Monique BRY, M. Karim SAÏDI, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sandrine DIDIER, Mme Colette BLEROT, M. Bernard DELAIRE, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Lionel JOSSE, M. Luz GARCIA IDALGO, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHTNAM, Mme Agnès POTELE, M. Dominique FERNANDE, M. Philippe CAMELLE, M. Assiba BEAUFRERE, Mme Aïssata SOW, Mme Aïcha DRAOU, Mme Najla BEHRI, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Antoine MACAIGNE, M. Julien ALEXANDRE, M. Louis SAPHORES, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, M. Aurélien JAN.

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Frédéric ALLIOT représenté(e) par M. Freddy GRZEZICZAK, M. Vincent SAVELLI représenté(e) par Mme Sylvie ROBERT, M. Xavier BERTRAND représenté(e) par M. Louis SAPHORES.

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Par délibération en date du 29 juin 2020, le conseil municipal a désigné ses représentants pour siéger au conseil d'administration d'Aid'Aisne.

Or, les nouveaux statuts d'Aid'Aisne prévoient que la ville dispose d'un seul siège avec voix consultative au conseil d'administration de l'association, au titre de la ville siège : le Maire ou son représentant.

Il convient donc de désigner Mme Sandrine DIDIER en qualité de représentant du Maire, qui siégera en son absence ou en cas d'empêchement.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

de se prononcer quant à cette désignation.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 40 voix pour et 5

absentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s : Mme Sylvie SAILLARD, Mme Nathalie VITOUX, M. Sébastien ANETTE, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Julien CALON.

Pour extrait conforme,


Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-210206660-20200928-50703-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 5 octobre 2020
Publication : 5 octobre 2020

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation